

La République du Centre, 12 septembre 2013

POLITIQUE ■ Les « cumulards » du Loiret

À partir de mercredi 18 septembre, le texte interdisant le cumul de fonctions locales avec le mandat de parlementaire sera débattu au Sénat. Le magazine *L'Express* a donc épluché les mandats et fonctions de 1.573 élus français. Basé sur un calcul d'indices, le classement différencie le cumul des mandats à plein temps (ministre, parlementaire, maire d'une grande ville ou de président d'un grand exécutif local) et les autres activités. Le premier Loirétain, au 108^e rang, est Jean-Pierre Door, qui cumule trois mandats - dont deux à plein temps - et sa fonction de conseiller politique. Malgré un indice plus faible, le député Olivier Carré (UMP) est l'élu du Loiret qui possède le plus de mandats et fonctions (sept au total). Il se retrouve en 142^e position. Le sénateur UMP et président du conseil général, Éric Doligé, et le député-maire de Dampierre-en-Burly, Claude de Ganay, sont eux aussi à la 142^e place. Le maire d'Orléans, Serge Grouard, occupe la 181^e place. Le sénateur Jean-Pierre Sueur (PS) se retrouve à la 1.185^e place et le président du conseil régional, François Bonneau (PS), à la 1.274^e. Dans le département, la palme du « non-cumul » revient à deux femmes, Valérie Corre (PS) et Marianne Dubois (UMP) qui se contentent d'un mandat de député. ■



MANDATS. Jean-Pierre Door arrive à la 108^e place.